

Objet : la forêt. Description

Description des systèmes :

- Plante structurante (qui donne le nom)
 - Humus à maturité et
 - Mode de nutrition (Mycorhizes)
-
- Le type de roche mère va influencer sur l'évolution de l'humus
 - NB : pâturages = l'homme via l'herbivore

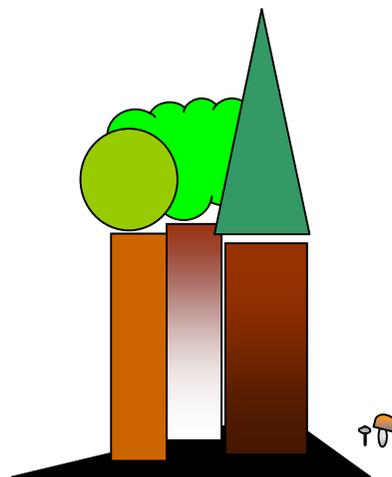
Exemple pessière :

Epicéa,

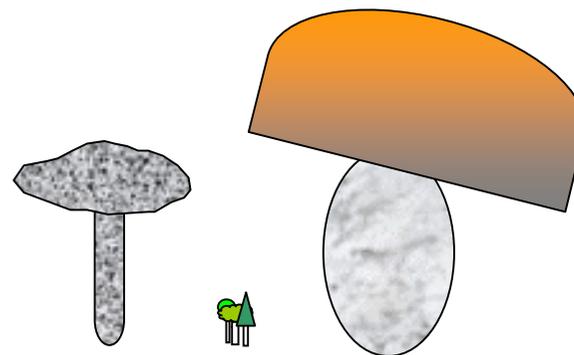
Moder

Ectomycorhizes

Forêt : relativité



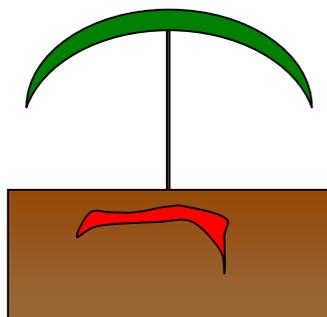
Biomasses



Diversités

Activité biologiques
(par unité de volume)

Houppier Photosynthèse



Tronc + Grosses
branches et
grosses racines

Racines fines
mycorhizées

Humus +
Champignons
décomposeurs

Forêt : subjectivité

Chasseur

Gestionnaire « classique »

Promeneur

Naturaliste – chiroptères

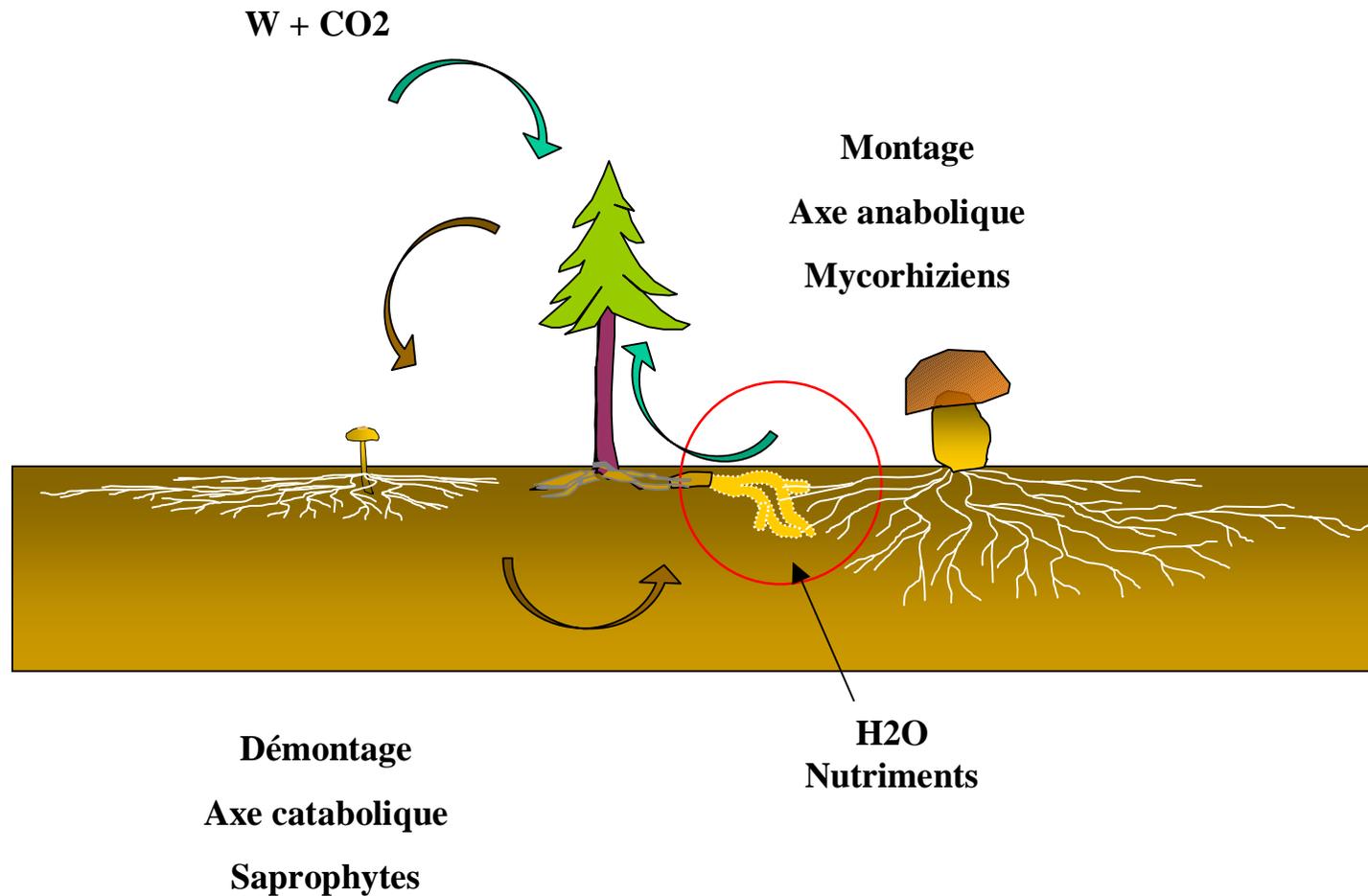
Mycologue

.....

Fonctionnement

On distingue deux activités complémentaires dans le fonctionnement (physiologie) :
l'organisation et la désorganisation

Pour bien comprendre le fonctionnement (physiologie) de la forêt : ôter les troncs



Organisation Cortinaire



Lactaire



?



Deux types de feuilles



Brunes avec azote tanné; blanches : découplage des tannins-protéines par champignon type Collybie

Désorganisation



Désorganisation



Forêt duale

Deux forêts :

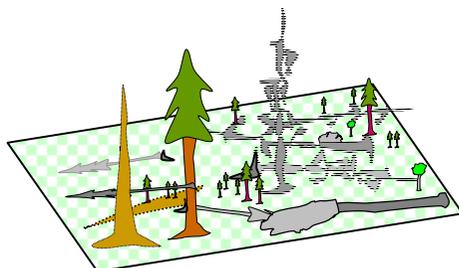
Celle qui construit et celle qui démonte

Chacun des compartiments (auto et hétéro)
fournit à l'autre ce dont il a besoin :
symbiose ?

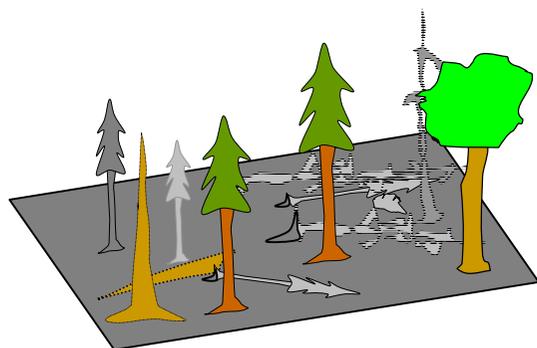
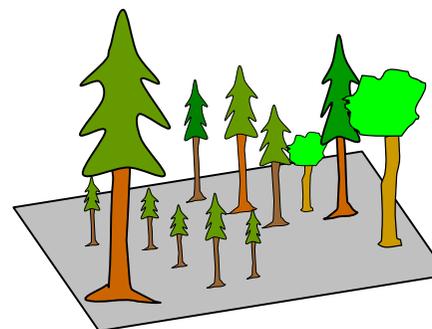
Dynamique

Grandes phases du cycle sylvigénétique

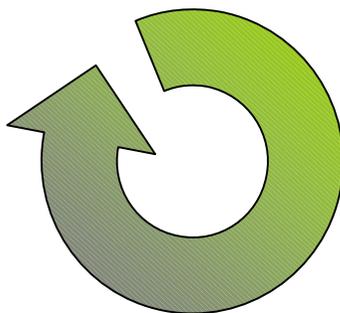
Régénération



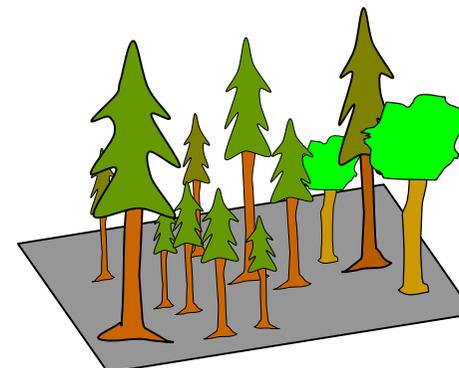
Aggradation



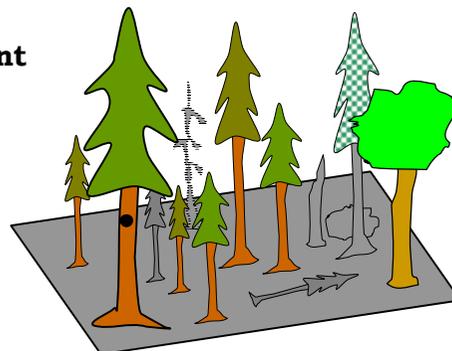
Ecroulement



Maturation



Vieillesse



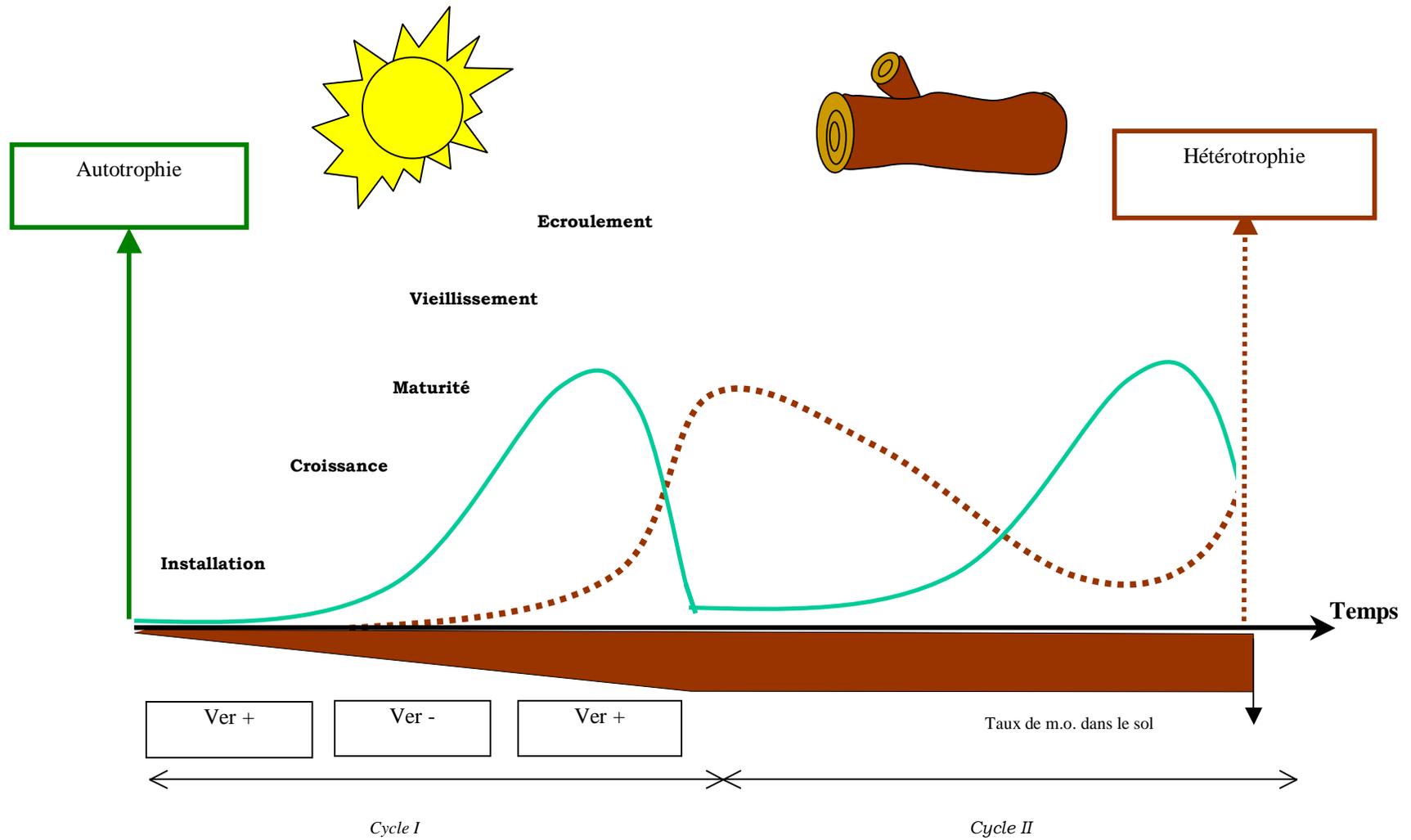
Evolution au long de la dynamique

- * Champignons mycorhiziens/décomposeurs

- * Importance des mycorhizes pour la régénération

- * Evolution des diversité en fonction de la fermeture de la canopée, de l'évolution de la matière organique (nécromasse)

Cycles dépliés

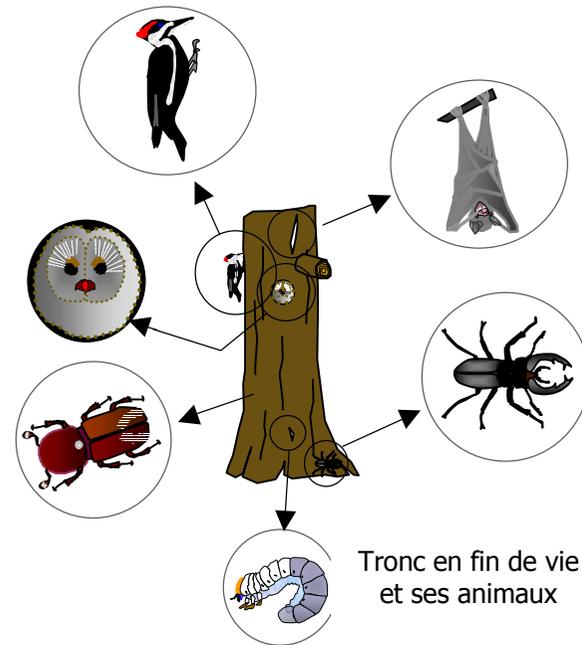
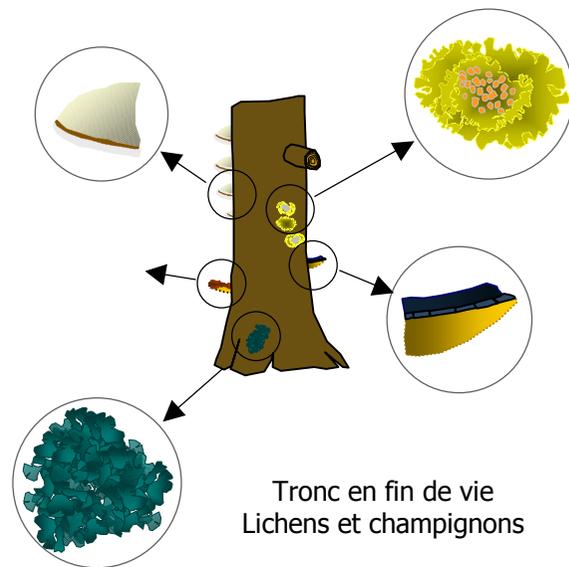


Bouclage des cycles

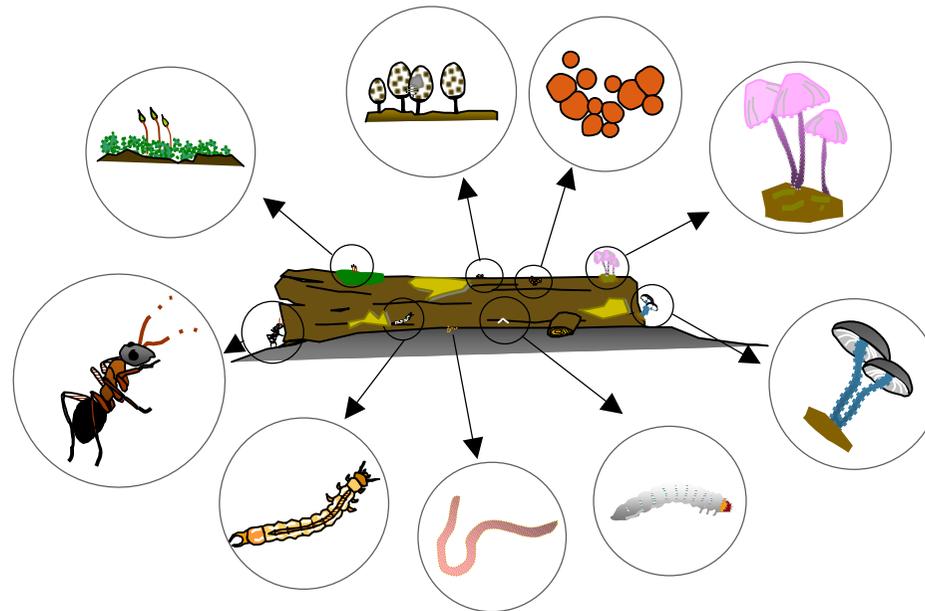
Autosuffisance = Emancipation

Autorégulation

D'arbres vieux ou morts debouts

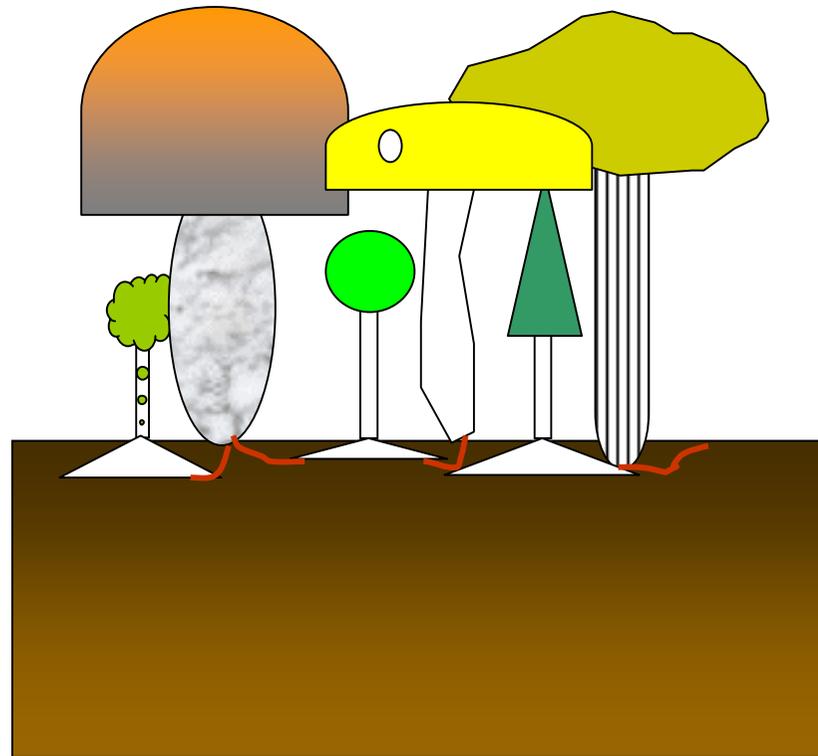


D'abres morts au sol



Arbre mort au sol et son cortège

« La forêt vit en parasite de ses champignons » (Lanier)



Forêt!



" En forêt, la propreté est un vilain défaut"
Brice de Turckheim

Merci

<http://refora.online.fr>

je.andre@free.fr



Présentation du projet

Des deux côtés des Alpes, en particulier en région Rhône-Alpes, dans le Piémont et les vallées de la Ligurie, la récolte des champignons repose sur une économie de cueillette, sans maîtrise de la production, ni valorisation de celle-ci (hormis les truffes).

La finalité du projet Amycoforest est de **promouvoir une gestion forestière innovante et multifonctionnelle**, qui serait en mesure de prendre en considération les capacités de production en champignons tout en préservant la biodiversité et en conservant la valorisation économique traditionnelle des parcelles forestières (exploitation de la ressource bois).

1. Objectifs

Amycoforest est avant tout un projet technico-scientifique de démonstration et de vulgarisation.

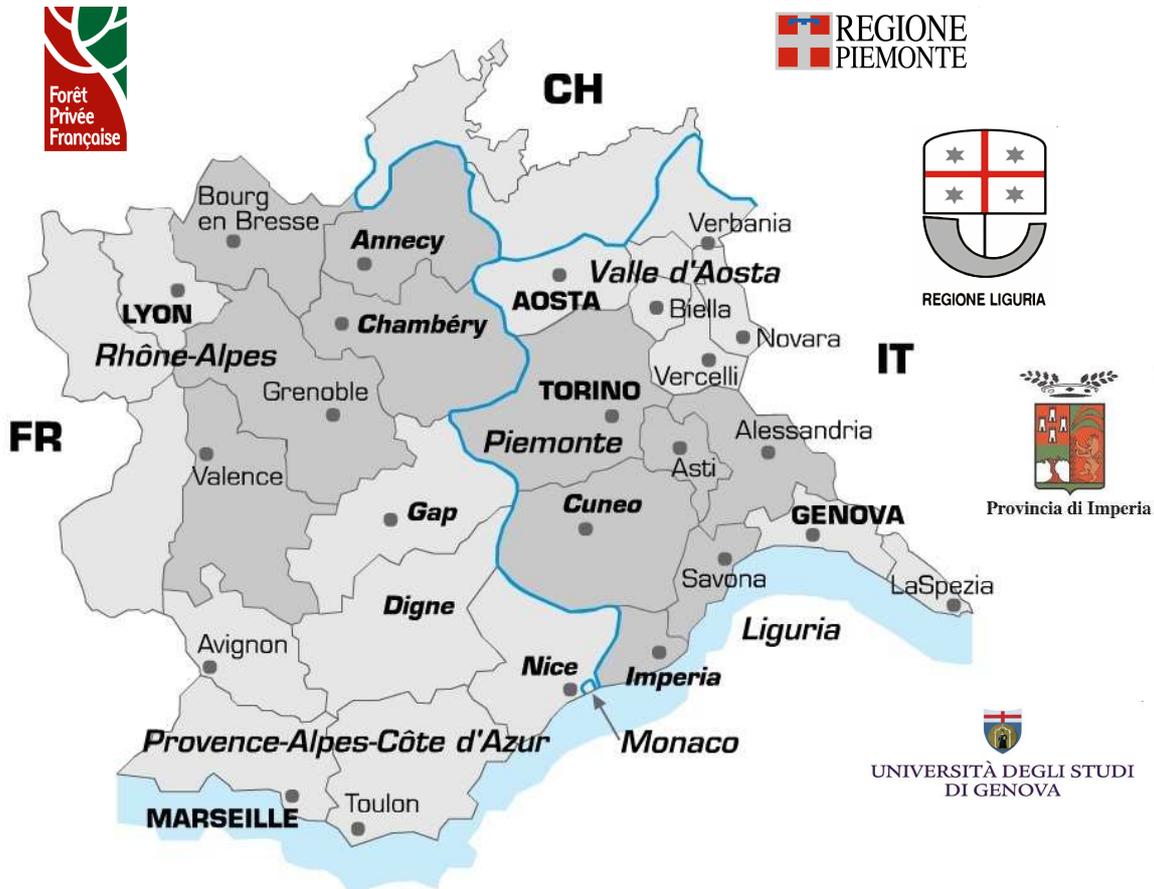
Ses objectifs sont :

- **d'approfondir les connaissances** liées à l'écologie des champignons forestiers et à l'impact de la sylviculture sur cette ressource,
- de **mettre en place un réseau de placettes de démonstration**, destiné à tester différents itinéraires sylvicoles et à les promouvoir auprès des propriétaires forestiers privés,
- de **faire un état des lieux de la filière des champignons forestiers comestibles** en Rhône-Alpes afin d'estimer les possibilités de valorisation locale de ce produit.

Le projet devrait de plus permettre, par le biais d'un produit annexe de la forêt, la valorisation de secteurs où la production forestière est par ailleurs réduite.

2. Territoire et partenaires

Le projet Amycoforest comporte un volet transnational important entre l'Italie (régions Piémont et Ligurie, université de Gènes, province d'Imperia) et la France (CRPF Rhône-Alpes), avec des échanges d'informations, de pratiques et de résultats issus d'expérimentations communes.



Territoire et partenaires du projet Amycoforest

L'opportunité de ces échanges transfrontaliers repose sur :

- l'expérience du CRPF sur la vulgarisation de pratiques sylvicoles et la formation des sylviculteurs ;
- l'expérience des partenaires italiens sur la valorisation des champignons par des micro-filières et leurs connaissances universitaires sur la mycologie ;

Côté français, les départements concernés par le projet sont l'Ain, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

Le CRPF travaille également en lien étroit avec la Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS), le Réseau écologique forestier Rhône-Alpes (REFORA) et les Parcs naturels régionaux du territoire (Vercors, Bauges, Chartreuse).

3. Espèces comestibles retenues

Les espèces de champignons comestibles retenues dans le cadre du projet sont celles pour lesquelles une commercialisation sur le territoire rhônalpin est *a priori* possible.



Cèpes

Boletus edulis
Boletus aereus
Boletus aestivalis
Boletus pinophilus



Lactaires délicieux

Lactarius sanguifluus
Lactarius deliciosus



Trompette des morts

Craterellus cornucopioides



Amanite des césars

Amanita caesarea



Girolle

Cantharellus cibarius



Pied de mouton

Hydnum repandum

4. Mise en œuvre

Le projet Amycoforest s'articule autour des 7 thèmes d'activités suivants :

Activité 1 : Gestion et administration du projet

Activité 2 : Acquisition des connaissances existantes

Cette activité repose sur un travail de recueil d'informations à la fois sur l'écologie des espèces retenues, sur l'impact des pratiques sylvicoles sur ces mêmes espèces, et sur la législation relative à la cueillette et à la commercialisation des champignons.

Activité 3 : Etude des potentialités de la filière « champignons forestiers »

Cette étude se fera à l'aide de questionnaires d'enquête destinés aux divers acteurs de la filière : cueilleurs, transformateurs, grossistes, restaurateurs.

Activité 4 : Identification des parcelles forestières de démonstration

Ces parcelles, destinées à tester différentes pratiques de gestion forestière considérées favorables aux champignons, seront également le principal outil de vulgarisation et de promotion de ces pratiques auprès des propriétaires forestiers. Une vingtaine de parcelles sont ainsi prévues en France.

La caractérisation des parcelles comprendra une description du peuplement, du sol et de l'humus, un inventaire floristique, un inventaire des bois morts au sol, un inventaire fongique complet, et une estimation de la production de champignons comestibles.

Activité 5 : Cartographie des aires de production potentielle par espèce

Cette activité sera réalisée pour la France sur une seule espèce, et sur un territoire restreint.

Activité 6 : Mise en place de chantiers pilotes (sylviculture démonstrative)

Différentes interventions sylvicoles seront testées sur les parcelles identifiées à l'activité 4, en fonction des champignons présents, du type de peuplement forestier et de la valorisation des produits bois et non-bois souhaitée par le propriétaire.

Suite à ces interventions, de nouveaux inventaires permettront de donner un premier aperçu de l'effet de la sylviculture sur la production et la diversité des champignons.

Activité 7 : Communication et vulgarisation

Cette activité reposera en grande partie sur la réalisation d'un guide technique de « mycosylviculture ». Des brochures de vulgarisation seront également rédigées pour chaque espèce. Un site web dédié au projet permettra une large diffusion des résultats.

La durée du projet est de deux ans. Cependant, l'ensemble des dispositifs de démonstration conçus dans le cadre de ce projet a vocation à être suivi au-delà de la durée des 2 années du programme.

En résumé, ce projet constitue un effet « d'amorce » et donne l'opportunité d'une collaboration transfrontalière.



Rhône-Alpes Région